

VOS LETTRES

Un Etat solidaire et juste?

« Consternantes, les procédures du Conseil d'Etat pour imposer à ses employés un projet de révision de leur caisse de pension vite fait mal fait. Malsaine, au sein de ce projet, l'idée de proposer trois variantes – au demeurant aussi inacceptables les unes que les autres – qui ne peuvent que diviser la collectivité des travailleurs de la fonction publique.

Déstabilisant, le paradoxe auquel ces employés sont confrontés actuellement: d'un côté un questionnaire à remplir qui s'inquiéterait de leur bien-être, de l'autre un projet de retraite castrateur, injuste et dévalorisant.

Lourd, mais surtout peu crédible, le climat anxieux que nos gouvernants s'obstinent à faire peser depuis 2012 sur leurs concitoyens, en

tentant de leur faire redouter un avenir financier incertain: comme si notre canton se trouvait dans la précarité avec son milliard bien au chaud – par ailleurs jamais mis au service de projets ambitieux et porteurs – et avec un degré de couverture de la caisse de pension de ses employés qui s'élève à plus de 79%.

Revigorante, la masse des fonctionnaires qui, à l'unisson le 29 janvier à Givisiez, s'est érigée avec force contre une réforme totalement abusive que le Conseil d'Etat entend lui imposer, réforme qui ne passerait pas plus dans le privé qu'elle ne passe dans le public. M. Godel, ne comprenez-vous pas que l'équilibre (terme que vous affectionnez tant) d'une société réside d'abord dans un Etat solidaire et juste? »

MARINE GRAND,
AVRY-SUR-MATRAN

Une fuite en avant frénétique

« Depuis quelque temps, une terrible maladie, la «construivite», contamine toute la Suisse et la Broye n'est de loin pas épargnée. Chaque petite parcelle de verdure est traquée pour y implanter une, voire trois villas, sur un terrain si petit que lorsque vous faites trois pas hors de votre domicile, vous arrivez dans la cuisine du voisin. Donc plus de place pour un arbre ou un jardin.

Cette maladie est devenue tellement agressive qu'il faut beaucoup d'argent pour y échapper. Malheur à vous si vous tenez à votre espace vert, à votre verger, vous serez tellement taxé chaque année qu'on vous aura à l'usure. Et pourtant tout le monde sait que les grands purificateurs d'air sont les arbres: les seuls

capables de transformer le gaz carbonique en oxygène. Payer la taxe sur le CO₂ pour avoir le droit de polluer n'aidera personne ici à respirer.

Tout le monde sait aussi – bien qu'aucun politicien n'ait eu le cran d'effectuer un véritable recensement – qu'il y a une quantité énorme d'appartements vides, car trop chers.

Alors plutôt que d'accepter cette fuite en avant frénétique, on pourrait peut-être demander à Monsieur Prix de bien vouloir remettre de l'ordre dans tout ça, l'immobilier outrancier n'étant qu'une manière profitable de placer son argent pour ceux qui en ont trop et pour qui la sauvegarde de la nature n'a aucune importance: après moi le déluge! »

HUGUETTE RYSER,
MURIST

Où sont les valeurs de gauche?

« La réponse du syndicat de Fribourg concernant la demande des employés de la ville de négocier la réforme des retraites (*La Liberté* du 30 janvier) a sensiblement heurté mes valeurs sociales, que je croyais similaires à celles du PS. Je soutiens ce parti depuis que je suis en âge de voter, une tradition familiale.

Or, ce refus de négocier avec des ouvriers qui pour la plupart bravent le froid chaque matin pour rendre notre ville belle et propre montre à quel point la droitisation du PS suisse est réelle. Le sommet est la comparaison du privé et du public que fait

M. Steiert dans les privilèges accordés aux seconds.

Je comprends ça comme une volonté d'aligner le secteur public sur la logique du marché et comme un acquiescement au fait que le capitalisme est bel et bien la seule voie à suivre. J'espère que les adhérents et sympathisants PS qui pensent encore qu'il est important de défendre les ouvriers, ainsi que ceux qui croient encore que la lutte des classes a toujours un sens aujourd'hui, sauront choisir un parti à même de représenter ces valeurs. M. Steiert, vous avez perdu un électeur. »

SÉBASTIEN PEIRY FOLLY,
FRIBOURG

L'ACCÈS AUX IMAGES D'ARCHIVES

Grâce au concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, et du Musée gruérien, à Bulle, la rubrique Souvenirs est régulièrement alimentée par des images tirées de leurs fonds iconographiques privés. Des milliers de photos sont accessibles sur les sites internet www.fr.ch/bcu (collections patrimoniales) et www.musee-gruerien.ch (photographie). LIB

VU PAR ALEX

Le grand essor des voitures automatiques



OPINION



PAUL DEMBINSKI
directeur de
l'Observatoire
de la finance,
professeur
à l'Université
de Fribourg

Un centenaire qui peine à convaincre

Il y a quelques jours, l'Organisation internationale du travail (OIT) a inauguré ses festivités qui vont marquer tout au long de l'année son 100^e anniversaire. Fait peu connu, l'organisation est née à Versailles en 1919. Le contexte: il était alors important d'apporter une réponse crédible à la «question ouvrière», notamment pour contenir le risque de l'internationalisation de la révolution communiste de 1917 qui semblait prendre pied en Allemagne. Un siècle plus tard, le contexte est totalement différent. Ainsi, pour prendre la mesure des défis qui l'attendent, l'OIT a mandaté il y a deux ans une commission d'experts indépendants pour penser l'avenir du travail. Son rapport a été publié il y a peu. Celui qui s'attendait à une vision ambitieuse sera déçu. Le génie de chaque expert paraît comme avoir été amoindri, pour ne pas dire réduit au silence, dans ce travail de groupe.

Le point de départ, l'état des lieux sont absents du rapport. Conséquence, le texte flotte, manque d'ancrage dans le concret du travail humain en ce début du XXI^e siècle. Le rapport passe sous silence deux uni-

vers socio-économiques: le travail rémunéré dans d'autres contextes que le salariat (indépendants, collaborateurs occasionnels et autres secteurs informels de l'économie) et le travail qui se déroule sans (pleine) rémunération directe – comme le travail domestique, mais qui est essentiel pour la (sur)vie de l'humanité. Pourtant, ces deux formes de travail occupent la grande majorité du temps disponible de la population mondiale.

L'Organisation internationale du travail a 100 ans

Les statistiques de l'OIT montrent qu'au niveau mondial, le salariat concerne moins de la moitié du travail rémunéré. S'il correspond à 85% des «emplois» (au sens statistique) dans les pays à hauts revenus comme la Suisse, la proportion tombe à 25% dans les pays les moins développés, dont une forte proportion dans la fonction publique. Le reste relève des indépendants et des collaborateurs familiaux. Même si la commission

demande l'extension à tous du dialogue social, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la couverture universelle de sécurité sociale, des conditions de travail décentes et de la garantie d'un salaire digne, l'écart avec le réel reste abyssal. Le rapport propose l'extension au monde entier d'un modèle qui s'essouffle dans les pays les mieux lotis du fait de l'ubérisation et de la fragmentation du travail.

Le travail domestique – qui selon les estimations est aussi important en volume que le travail rémunéré – est l'autre pan du réel que la commission n'aborde pas vraiment, sauf quand elle parle du monde rural dans les pays en développement. A l'évidence, la commission du centenaire de l'OIT n'épuise pas – et de loin – la problématique de l'avenir du travail. Il est urgent que d'autres voix se fassent entendre en 2019 et offrent à l'Organisation basée à Genève d'autres analyses et d'autres hypothèses de travail propres à la muscler et à la durcir pour affronter le vrai monde fait d'informalité, de fragmentation de l'emploi et de travail non directement rémunéré, le tout sur un fond d'urgence environnementale. »



SOUVENIRS Soldats fribourgeois, dans les années 1950.
Photo prêtée par M^{me} Sylvie Kovacs, Villarsviriviaux

RÈGLES DU JEU

- « Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.
- « Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.
- « La rédaction rédige le titre des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.
- « Les lecteurs peuvent envoyer des photos et cartes postales (au format largeur) pour la rubrique «Souvenirs», à l'adresse: Rédaction «La Liberté», bd de Pérolles 42, 1700 Fribourg. Ces images leur seront retournées après publication. LIB